



Jeudi 11 octobre 2018

**Membres du Conseil Municipal présents** : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Anne BASSET, Patrick ARBAN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT.

**Excusés** : Olivier BROCOT (pouvoir à Valérie GUYON) Olivier MALIN, , Sylvie LONG.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- pris connaissance du procès-verbal d'ouverture des plis par la Commission d'Appel d'Offres pour la construction des ateliers techniques communaux ainsi que du rapport d'analyse des offres – Les entreprises retenues sont :

* Lot n° 1 : Terrassements / VRD	
Entreprise FAMY .....	48 395.00 € H.T.
* Lot n° 2 : Maçonnerie / Gros-oeuvre	
Entreprise LUSSIANA CHRISTIAN .....	73 004.46 € H.T.
* Lot n° 3 : Charpente / Couverture bardage zinguerie	
Entreprise ECBM .....	92 800.00 € H.T.
* Lot n° 4 : Serrurerie / Menuiseries alu	
Métallerie BROYER .....	25 520,00 € H.T.
* Lot n° 5 : Plâtrerie - Peintures - Porte int.	
Entreprise JENTELLET .....	15 309.23 € H.T.
* Lot n° 6 : Carrelage / Faïence	
Entreprise LONGEPIERRE .....	3 043.50 € H.T.
* Lot n° 7 : Electricité - Courants faibles	
Entreprise MICHELARD .....	18 117.72 € H.T.
* Lot n° 8 : Plomberie – Sanitaires - VMC	
Entreprise CLERE .....	15 509.63 € H.T.

- pris connaissance du résultat de la consultation des entreprises pour la réfection du toit du Moulin de Mépillat et retenu l'offre de l'Entreprise BONNET Bâtiment pour la somme de 42 291.42 € H.T. soit 50 749.70 € T.T.C. options comprises ;
- renouvelé le contrat de Stéphane ECOCHARD, adjoint technique 2ème classe, à temps non complet, pour une durée de 3 ans ;
- fixé l'ouverture de la pêche au plan d'eau de Mépillat :
  - ✓ le samedi 2 mars 2019 à 7h00 pour les cartes annuelles,
  - ✓ le samedi 6 avril 2019 pour la pêche à la journée
  - ✓ le samedi 25 mai 2019 pour la pêche au brochet et carnassiers.

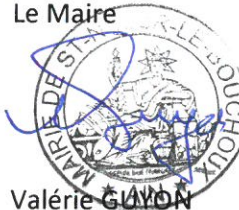
- fixé la date de fermeture de la pêche au plan d'eau de Mèpillat
  - ✓ le samedi 23 novembre 2019
  
- décidé de maintenir les tarifs 2018
  - ✓ 45 € le prix de la carte annuelle
  - ✓ 5 € le prix du ticket à la journée.
  - ✓ 2.50 € le prix du ticket spécial campeur
  - ✓ la pêche est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.
  
- décidé de recourir au service missions temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain chaque fois que cela est nécessaire, afin de respecter le maintien du service public ;
  
- approuvé les extensions de compétence et la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (eau potable- eaux pluviales) ;
  
- approuvé la fusion des syndicats d'eau potable Basse Reyssouze et Saône Veyle, le projet de périmètre et le projet de statuts du futur syndicat Basse Reyssouze et Saône Veyle,
  
- validé le devis de l'Entreprise Nicolas GRUEL, concernant la devanture de la Boulangerie, d'un montant de 5 124.00 € H.T soit 6148.80 € T.T.C. ;

Divers :

- Virginie GAGNEUX se propose de faire partie de la commission de contrôle des élections en 2019.
- Les travaux de réfection de la façade arrière de la salle polyvalente débuteront en 2019

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,**  
Madame le Maire lève la séance.

Le Maire



Valérie GUYON